



CENTRE HOSPITALIER LEON BINET

**Unité de Chirurgie Ambulatoire (U.C.A.)
Programmation des endoscopies**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30 sauf jours fériés

Tel : 01.64.60.43.82

Standard Hôpital : 01 64 60 40 00

PASSEPORT AMBULATOIRE

LE PATIENT

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

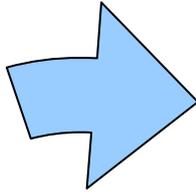
TEL FIXE _____ TEL MOBILE _____

LE MEDECIN TRAITANT

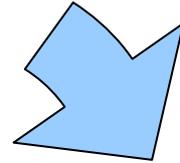
NOM _____

ADRESSE _____

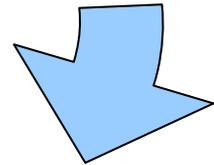
TELEPHONE _____ FAX _____



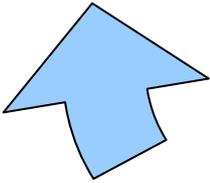
Date de l'examen endoscopique



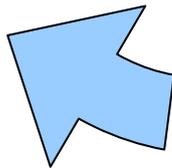
Admission



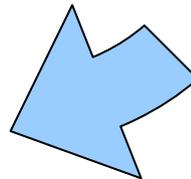
Retour à domicile



Sortie



Séjour



Entrée

A LIRE ATTENTIVEMENT ET A RAPPORTER

A LA CONSULTATION D'ANESTHESIE

ET LE JOUR DE L'EXAMEN ENDOSCOPIQUE

Bienvenue dans l'unité de Chirurgie Ambulatoire.

Le passeport ambulatoire de l'établissement a été spécialement rédigé afin de vous apporter toutes les informations et tous les conseils nécessaires à votre hospitalisation.

Nous souhaitons que ce passeport vous aide à préparer toutes les étapes de votre hospitalisation.

Nous serons attentifs à toutes vos remarques et suggestions.

Le livret d'accueil du centre hospitalier Léon Binet vous apportera des renseignements complémentaires sur l'organisation générale de l'hôpital.

La Direction et l'équipe du service vous remercient de votre confiance.

QUELQUES INFORMATIONS SUR L'AMBULATOIRE



Le centre hospitalier Léon Binet dispose d'une infrastructure spécifique et performante de chirurgie ambulatoire permettant de réaliser en sécurité les interventions et explorations en chirurgie viscérale et vasculaire, orthopédie, urologie, gastro-entérologie, gynécologie, ORL et chirurgie plastique.

Toutes les études confirment l'intérêt de la chirurgie ambulatoire, lorsqu'elle est possible : confort supérieur, sécurité accrue, réduction du risque d'infection nosocomiale, meilleurs résultats à long terme et satisfaction des patients.

1. Avant l'examen endoscopique

Cette prise en charge impose des précautions spécifiques et votre participation.

Des rendez-vous vont vous être précisés et des ordonnances délivrées : **il est impératif de respecter ces prescriptions.**

La veille de l'examen, nous vous appellerons pour vous préciser à quelle heure vous devez vous présenter à l'hôpital. Si vous avez une modification de votre état de santé (fièvre, toux,...) signalez-le nous.

Avant toute anesthésie pour un acte ambulatoire, il est important de lire attentivement ces recommandations et de demander toutes explications complémentaires que vous souhaiteriez avoir.

2. Le jour de l'examen endoscopique

- Vous devez rester à jeun (ne rien boire, ni manger, ni fumer) durant les 12 heures précédant l'heure prévue de l'anesthésie.
- Vous pouvez prendre vos médicaments habituels, s'ils ont été autorisés par l'anesthésiste lors de votre consultation, à la condition de ne prendre qu'une seule gorgée d'eau.
- Faites vous accompagner.
- N'apportez ni argent, ni bijou, ni objet de valeur.

3. Après l'anesthésie

- Une hospitalisation la nuit ne peut être exclue.
- Ne quittez pas l'établissement avant d'avoir obtenu l'autorisation de **l'anesthésiste** ou du **gastro-entérologue**.
- Vous n'êtes pas autorisé à sortir seul de l'hôpital. Vous ne devez pas rester seul chez vous, la nuit suivant l'anesthésie.
- Pendant 24h, ne conduisez pas de véhicule, n'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux et ne prenez pas de décision importante, car votre vigilance peut être abaissée sans que vous vous en rendiez compte.
- Vous pouvez boire et manger légèrement. Ne prenez pas d'alcool.

Après avoir pris connaissance de ces diverses recommandations, nous vous demandons de signer la feuille de consentement jointe pour valider votre accord avec la procédure proposée.

CONSULTATION AUPRES DU GASTRO-ENTEROLOGUE



Le médecin :

- Votre médecin gastro-entérologue vous a proposé une prise en charge en ambulatoire et une date d'intervention.
- Il vous a informé sur les risques inhérents à votre endoscopie. Nous devons recueillir votre consentement avant cet examen. Lisez attentivement le « consentement éclairé », et rapportez-le signé, le jour de la consultation d'anesthésie.
- Il vous a informé de la nécessité de désigner une personne de confiance. Lisez attentivement la fiche d'information et rapportez le formulaire signé, le jour de la consultation d'anesthésie.
- Après la consultation de gastro-entérologie, vous devez vous rendre tout de suite au bureau de la programmatrice qui se situe au rez-de-chaussée. Dirigez-vous vers le bureau des Admissions, vous trouverez le bureau de la programmatrice en suivant la flèche identique à celle-ci :



PROGRAMMATION DE VOTRE EXAMEN



- La programmatrice organisera votre prise en charge et notera dans ce livret, les rendez-vous de consultation d'anesthésie et de consultation spécialisée, si besoin ;

- Elle vous remettra également des documents (ordonnances, informations spécifiques, ...)

- Elle vous téléphonera la veille de l'examen pour vous confirmer l'heure et la date de votre admission dans l'Unité de Chirurgie Ambulatoire.

VOS RENDEZ VOUS



Laboratoire (si besoin)

Date : _____

Heure : _____

Consultation d'anesthésie

Nom du praticien : _____

Date : _____ Heure : _____

Il est impératif d'apporter à cette consultation, ce livret, les résultats de la prise de sang, des examens radiologiques et l'ordonnance de votre traitement.

Hospitalisation

Date : _____ Heure : _____

Sauf prescription contraire, vous devez être **à jeun** depuis minuit, la veille, ne pas avoir fumé ou bu quelconque boisson et avoir respecté les prescriptions d'hygiène corporelle.

Vous devez être obligatoirement accompagné. Il est INTERDIT de conduire.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



Documents remis :

- Régime sans résidu
- Ordonnance des examens biologiques
- Ordonnance pour la préparation de la coloscopie
- Questionnaire pré-anesthésique
- Consentement éclairé
- Désignation de la personne de confiance
- Informations médicales avant gastroscopie
- Informations médicales avant coloscopie

Comment nous joindre ?

Unité de Chirurgie Ambulatoire :

Infirmières : 01.64.60.40.52
Programmatrice : 01.64.60.43.82

LA CONSULTATION D'ANESTHESIE

- Aucune intervention n'est possible sans consultation d'anesthésie préalable ;
- L'anesthésiste pourra, si nécessaire, repousser votre examen pour faire pratiquer des examens complémentaires ;
- L'anesthésiste pourra récuser une prise en charge ambulatoire ;
- Apporter toutes vos ordonnances, carte de groupe sanguin et tous documents relatifs à votre état de santé ;
- Remettre le questionnaire d'anesthésie signé ;
- Remettre les documents que vous devez consulter, compléter et signer :
 - Consentement éclairé
 - Formulaire « Personne de confiance »

- ⇒ L'anesthésiste confirme l'hospitalisation en UCA le _____ à _____ h.
- ⇒ L'hospitalisation est reportée le _____
- ⇒ Vous devez être à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer, ni mâcher de chewing-gum) à partir de _____ h.

LA PRE ADMISSION

*Après votre passage auprès de la programmatrice, vous devez préparer votre dossier administratif en effectuant votre **pré-admission** auprès du bureau des Admissions, situé dans le hall d'entrée de l'hôpital.*

Elle est obligatoire, et aucune hospitalisation n'est possible en son absence.

Vous devez vous munir de :

- ⇒ Votre pièce d'identité
- ⇒ Votre carte vitale
- ⇒ L'attestation de votre mutuelle
- ⇒ La fiche d'admission complétée



LA VEILLE DE L'EXAMEN ENDOSCOPIQUE



L'anesthésie ambulatoire impose certains impératifs :

- A partir de l'heure prescrite :
 - Vous devez rester à jeun (ni boire, ni manger)
 - Vous ne devez pas fumer
 - Ni bonbon, ni chewing-gum
 - Vous ne devez consommer aucune boisson alcoolisée (y compris cidre et bière)

- Après accord de l'anesthésiste, vous pourrez prendre votre traitement habituel, avec une petite gorgée d'eau ;
- Enlevez vernis à ongle et bijoux (y compris l'alliance) avant l'hospitalisation ;
- Ne mettez pas vos lentilles de contact ;
- Signalez toute prothèse ou appareil dentaire amovible ; mais vous pouvez apporter vos prothèses auditives ;
- N'oubliez pas d'apporter les résultats des examens qui vous ont été prescrits ;

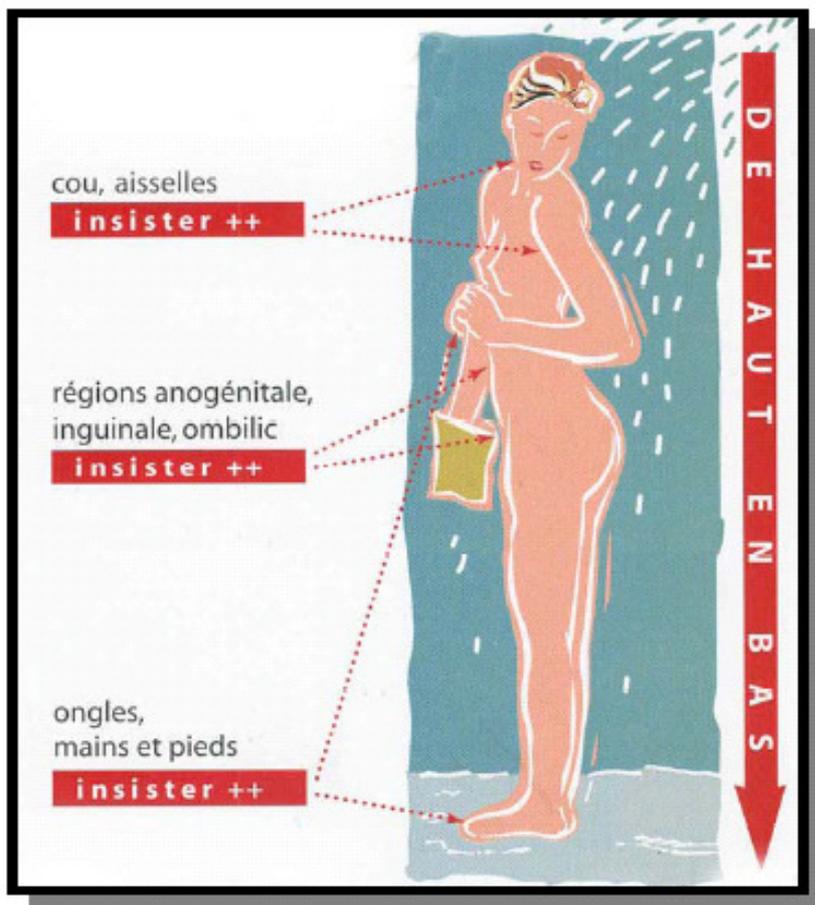
- **Nous vous téléphonerons la veille de l'intervention pour vous confirmer l'heure de votre admission en UCA :**
 - Signalez toute modification récente de votre état de santé (grossesse, maladie récente, fièvre inexplicquée, infection,...) ;

 - Signalez toute prise récente de médicament (aspirine, nouveau traitement prescrit par votre médecin).

LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

- La veille de l'intervention, en fin de journée, prenez une douche complète en utilisant le savon antiseptique prescrit ;
- Soyez particulièrement attentif en nettoyant l'ombilic, les zones poilues et les plis ;
- Lavez-vous les cheveux avec le même savon antiseptique, et n'appliquez ni laque, ni gel ;
- Coupez ras et nettoyez soigneusement les ongles des mains et des pieds ;
- Enlevez les bagues, alliances et vernis à ongles ;
- Dormez dans du linge propre.

LA DOUCHE PRE OPERATOIRE



LE SEJOUR

Rappelons qu'aucune hospitalisation n'est envisageable sans pré-admission et consultation d'anesthésie préalable.

Le matin de l'examen :

- Vous êtes à jeun depuis l'heure prescrite ;
- Vous vous brossez soigneusement les dents ;
- Ne vous maquillez pas ;
- Vous n'emmenez aucun bijou (y compris l'alliance), ni argent, ni carte de paiement ou chéquier ;
- Vous êtes accompagné à l'hôpital : *il est formellement interdit de conduire le jour d'une anesthésie générale.*

L'accompagnant :

Nom et Prénom _____

Tél fixe : _____ Portable : _____

Apportez :

- Ce livret ;
- Votre carte de groupe sanguin ;
- Votre carte vitale et l'attestation de votre mutuelle ;
- Les radios et examens concernant l'examen ;
- L'ordonnance de votre médecin et les médicaments prescrits ;
- Votre carnet de santé.

Vous serez **hospitalisé** dans l'Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA) à partir de 7h30.

L'UCA est située au 2^{ème} étage, à droite en sortant de l'ascenseur.

Présentez-vous directement à l'infirmière :

- Elle vérifiera votre identité et complètera votre dossier ;
- Elle s'assurera du respect des consignes ;
- Elle s'assurera que vous n'êtes pas seul le soir et la nuit de l'examen endoscopique.

LE SEJOUR

Après l'intervention :

- Vous serez surveillé en salle de réveil (SSPI) puis en UCA ;
- La durée de la surveillance est prescrite par le médecin anesthésiste ;
- Signalez toute douleur, afin que le traitement antalgique soit adapté dans les meilleurs délais ;
- Une collation pourra vous être servie.

Principe de précaution :

- Il est possible que sur décision médicale, votre sortie le soir de l'intervention ne soit pas autorisée, et que vous soyez hospitalisé en chirurgie conventionnelle ;
- Il ne s'agit que d'une précaution supplémentaire ;
- Votre médecin gastro-entérologue ou l'anesthésiste vous fournira toutes les explications utiles.

Si vous sortez le soir, l'infirmière aura pris soin de prendre les coordonnées de la personne majeure qui passera la nuit à vos côtés :

A vos côtés le soir et la nuit de l'intervention :

Nom et Prénom _____

Lien de parenté _____

Tél fixe : _____ Portable : _____

LA SORTIE



Vous devez respecter les consignes suivantes :

- Après accord du médecin gastro-entérologue et de l'anesthésiste, vous quitterez l'établissement le jour même, pour regagner votre domicile ;
- Vous devez être **accompagné** par une personne majeure ;
- Vous devez être **joignable** par téléphone ;
- Vous **ne devez pas rester seul** pendant 24h suivant la sortie ;
- **Les médicaments utilisés pour vous endormir** agissent longtemps et peuvent altérer votre jugement et vos réflexes ;
- Pendant 24h, il est strictement interdit :
 - De conduire un véhicule ;
 - D'utiliser une machine ou un outil dangereux ;
 - De boire des boissons alcoolisées ;
 - De prendre une décision grave ou de signer un document important.

L'infirmière vous remettra votre dossier comportant :

- Le compte rendu de l'examen endoscopique ;
- Les ordonnances et consignes post-opératoires ;
- Un arrêt de travail éventuel ;
- Un rendez-vous avec votre gastro-entérologue.
- Un bon de transport, si besoin.

SATISFACTION DE LA CLIENTELE



Ce livret comprend un questionnaire de satisfaction en dernière page de ce livret.

Nous vous prions de bien vouloir le remplir, le détacher du livret et le remettre à l'infirmière avant votre départ.

Nous serons attentifs à vos suggestions.

Vos réponses nous aideront à progresser encore dans la qualité des soins apportés aux patients.

A DOMICILE



Respectez scrupuleusement les prescriptions médicales, en particulier les antalgiques.

En cas de problème ou d'interrogation :

1. concernant l'endoscopie :

- **Programmatrice des endoscopies :**
du lundi au vendredi de 9h à 16h30 au **01.64.60.43.82**

2. concernant votre hospitalisation :

un accueil téléphonique est assuré 24h / 24 :

- **Du lundi au vendredi**
 - de 7h à 19h, par l'Unité de Chirurgie Ambulatoire :
01.64.60.40.52
 - de 19h à 7h, par le service de Chirurgie de semaine
01.64.60.40.00, poste 32 83
- **Du vendredi 19h au lundi 7h,**
par le service de Chirurgie Traditionnelle :
01.64.60.40.00, poste 32 93

Nous souhaitons que l'organisation rigoureuse, associée à la maîtrise des actes médicaux dispensés, vous permette de garder de votre hospitalisation un sentiment de sécurité et de qualité de soins.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE



Améliorons ensemble la qualité de votre séjour

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre opinion sur la prise en charge dont vous venez de bénéficier dans l'unité de chirurgie ambulatoire nous est utile pour mesurer votre niveau de satisfaction par rapport à vos attentes et soutenir notre démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil et des soins.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire :

Détachez-le du livret et remettez-le au personnel de l'UCA avant votre sortie.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION



UCA : Unité de Chirurgie Ambulatoire

Renseignements vous concernant :

Sexe : M F Age :

Vous avez bénéficié d'une intervention en :

Orthopédie Viscéral Urologie
Gynécologie Endoscopie digestive Autre

Vous avez bénéficié d'une anesthésie :

Générale Loco-régionale Locale
Ne sait pas

Quelle est votre opinion sur la chirurgie ambulatoire ?

	Oui	Non	Sans opinion
Estimez-vous que vous auriez été mieux pris en charge dans le cadre d'une hospitalisation complète (une nuit ou plus)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseilleriez-vous à un proche une prise en charge en ambulatoire au centre hospitalier de Provins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Tournez SVP

Etes-vous satisfait ?

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait
De l'organisation de votre hospitalisation (consultations, programmation,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De l'information reçue avant votre hospitalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De l'accueil des personnels de l'UCA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De l'accueil des personnels du bloc opératoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De la disponibilité du personnel médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du respect des délais et des horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du respect de votre intimité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De la prise en charge de la douleur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des informations reçues sur l'organisation de votre suivi après votre sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des prestations hôtelières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>